montmorot
CFPPA

AGRICULTURE

CQP
Agent d'élevage laitier

Certificateur : **CPNE AGRICULTURE**

Formation Continue Adultes- niveau 3

Document mis à jour le 05/09/25

OBJECTIFS

Former des agents en élevage laitier

DEBOUCHES

Métiers :
- Salarié agricole spécialisé en élevage laitier

Poursuite d'études :
/

Condition d'environnement du métier :
- Travail physique en extérieur
- Travail avec les animaux

ORGANISATION

Formation certifiante de 480h en centre et 470 h de stage en entreprise
Pour chaque bloc de compétence, le stagiaire présente une évaluation pratique en situation réelle de travail (ou plusieurs selon le cas) ainsi que des travaux en entreprise validés par le maître de stage.
En fin de formation, le candidat présente une prestation orale devant un jury de professionnels.

ENSEIGNEMENTS DISPENSES
- Alimentation
- Santé
- Reproduction
- Entretien
- Contention
- Traite
- Conduite de matériel

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Public concerné :
- Demandeur d'emploi
- Salariés CDD-CDI
- Particulier

Pré-requis :
- Etre âgé de plus de 18 ans

Le recrutement se fait à partir de la fiche de candidature
Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.
Formation accessible à tous publics en situation de handicap

CONTACT

Référent de formation
Emmanuelle Boisson- cfa.jura@educagri.fr

Référent handicap
Corinne Raquin - cfa.jura@educagri.fr

Indicateurs	Stagiaires	Réussite	Abandon	Satisfaction (Taux retour enquêtes 100%)
2025	4	100%	0%	4,53/5

CAPACITES VISEES

Selon le type d'exploitations laitières, sa situation géographique et son organisation, le (la) salarié(e) spécialisé(e) réalise tout ou partie des activités suivantes :

- Il (elle) prépare et réalise la traite
- Il (elle) entretient l'installation de traite
- Il (elle) participe à l'alimentation du troupeau
- Il (elle) approvisionnent les animaux et les animaux d'engraissement en nourriture
- Il (elle) abreuve les veaux
- Il (elle) aide à la gestion du pâturage
- Il (elle) participe aux soins généraux
- Il (elle) participe au tarissement et à la mise à la reproduction
- Il (elle) aide au vêlage
- Il (elle) veille à la propreté de l'environnement de l'animal
- Il (elle) manipule les animaux dans différentes circonstances
- Il (elle) veille à l'intégrité physique de l'animal
- Il (elle) conduit des tracteur avec ou sans matériels
- Il (elle) effectue le premier entretien du matériel
- Il (elle) peut participer aux opérations de transformation à la ferme

Bloc 1 : Réaliser les opérations de traite et d'entretien du matériel en salle de traite

Bloc 2 : Réaliser les opérations de traite et d'entretien du matériel dans le cadre d'une traite robotisée

Bloc 3 : Assurer l'alimentation du troupeau et l'entretien de leurs aires de vie

Bloc 4 : Participer aux opérations de soins et de reproduction sur troupeau

FINANCEMENT – RÉMUNERATION - TARIFS

Financement
•Conseils régionaux- Demande individuelle
•France travail
•OPCO
•Autofinancement

Rémunération :
- Conseil Régional
- France travail
- OPCO

Tarifs :
Les tarifs sont disponibles sur https://montmorot.educagri.fr

ATOUTS DE LA FORMATION

- Plateau technique : exploitation agricole de l'EPLEFPA
- Intervention de professionnels partenaires
- Ateliers pratiques
- Suivi individuel
- Accompagnement personnalisé.
- CDI à disposition